

Horizons



INESG

L'Institut national d'études de stratégie globale organise, le 28 juillet, à 14h, en son siège, une conférence sur «Le monde arabe à l'épreuve de la mondialisation», animée par Ahmed Mahiou, professeur et ancien doyen de la faculté de droit d'Alger.

EL MOUDJAHID

JEUDI 28 JUILLET À 14H À L'INESG

« **Le monde arabe à l'épreuve de la mondialisation** »

L'Institut national d'études de stratégie globale organise, jeudi 28 juillet à 14h, une conférence sur le thème «Le monde arabe à l'épreuve de la mondialisation», animée par M. Ahmed Mahiou, professeur, ancien doyen de la Faculté de droit d'Alger.

PRÉINSCRIPTIONS DES NOUVEAUX BACHELIERS

81,34% de confirmations

Le taux des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs préinscriptions au niveau des universités, a atteint jusqu'à dimanche à 4h30, un taux de 81,34 %, selon le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques, Tahar Hadjar, qui s'exprimait en marge de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken.

M. Hadjar a affirmé que le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs choix au niveau des universités, jusqu'à dimanche, s'élève à 262.880 étudiants, soit 81,34 %, en considérant toutefois que s'est un « taux raisonnable », toute en sachant que la porte de l'opération de confirmation définitive des vœux, a été fermée dimanche à minuit.

Certains étudiants préfèrent attendre les dernières minutes pour confirmer définitivement leurs vœux en raison de leurs hésitations concernant les choix, a ajouté le ministre.

A partir de lundi, il sera procédé au traitement des demandes, une opération qui limitera les moyennes d'admission, a ajouté M. Hadjar précisant que son département « n'a rien à voir avec cette question (moyennes) ».

Outre cette opération, d'autres facteurs entrent en considération pour limiter les moyennes permettant l'accès à une spécialité donnée comme le choix exprimé par l'étudiant, la moyenne obtenue au baccalauréat, la disponibilité des places pédagogiques ainsi que le facteur géographique.

Il y a lieu de rappeler que les opérations de préinscription et d'orientation des bacheliers au titre de l'année universitaire 2016-2017, ont débuté le 19 juillet, via deux sites internet (www.orientation.esi.dz et www.mesrs.dz) mis en ligne par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le ministère a émis une circulaire relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du baccalauréat au titre de l'année universitaire 2016-2017, afin de faciliter aux bacheliers les différentes procédures à suivre.

Pour permettre et faciliter l'accès à ces deux sites, une connexion gratuite est mise à la disposition des nouveaux bacheliers à partir des cyberespaces ouverts à cet effet au niveau des établissements universitaires.

Selon le premier responsable du secteur, l'orientation vers l'enseignement et la formation supérieurs « obéit à un classement qui repose sur quatre paramètres ».

Il s'agit des vœux exprimés par le titulaire du baccalauréat, la série et les résultats du baccalauréat, les capacités d'accueil des établissements d'enseignement et de formation supérieurs, et les circonscriptions géographiques.

Pour participer au classement, certains domaines de formation, filières de formation et classes préparatoires, « exigent une moyenne générale minimale au baccalauréat », a-t-il souligné, précisant que « cette moyenne n'ouvre pas automatiquement droit à une inscription définitive ».

Concernant les recours, dans le cadre d'une affectation ne répondant à aucun des six choix exprimés dans la fiche de vœux, « le nouveau bachelier peut introduire un recours exclusivement en ligne ». Une fois introduit, le recours sera traité conformément aux conditions pédagogiques requises au titre de l'année universitaire 2016-2017 et des capacités d'accueil des établissements d'enseignement supérieurs. Les résultats du recours seront disponibles via les sites sus cités.

En ce qui concerne la réorientation des bacheliers, le responsable a expliqué que « les établissements concernés doivent informer les bacheliers de leur admission ou non dans les 24 heures ».

Kafia AIT ALLOUACHE

Enseignement supérieur

Plus de 81% des nouveaux bacheliers ont confirmé leurs pré-inscriptions

Le taux des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs pré-inscriptions au niveau des universités, a atteint jusqu'à dimanche à 4H30, un taux de 81,34 %, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques Tahar Hadjar. En marge de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, M.Hadjar a affirmé que le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs choix au niveau des universités, jusqu'à dimanche à 4h 30m, s'élève à 262.880 étudiants soit 81,34 %. Pour M. Hadjar s'est un "taux raisonnable", sachant que la porte de l'opération de confirmation définitive des vœux, sera fermée aujourd'hui à minuit. Certains

étudiants préfèrent attendre les dernières minutes pour confirmer définitivement leurs vœux en raison de leurs hésitations concernant les choix, a ajouté le ministre. A partir de lundi, il sera procédé au traitement des demandes, une opération qui limitera les moyennes d'admission, a ajouté M. Hadjar précisant que son département "n'a rien avoir avec cette question (moyennes)". Outre cette opération, d'autres facteurs rentrent en considération pour limiter les moyennes permettant l'accès à une spécialité donnée dont le choix exprimé par l'étudiant, la moyenne obtenue au baccalauréat, la disponibilité des places pédagogiques ainsi que le facteur géographique.

Université «Hassiba Benbouali» de Chlef **22 postes de gestionnaires et 12 autres différents ouverts**

L'administration de l'université «Hassiba Benbouali» de Chlef vient d'ouvrir sur concours un total de 34 postes d'emploi. Selon les responsables au niveau de l'administration de l'université, le nombre de concurrents pour les 22 postes de gestionnaire est de 2441 concurrents qui, vu leur grand nombre, vont passer devant la commission de choix des candidats durant quatre jours successifs, le 1er août un quota du 1 à 600ème candidat, le 02 août un quota du 601ème candidat au 1200ème candidat, un troisième quota du 1201ème candidat au 1800ème candidat et enfin un quatrième quota du 1801ème au 2441ème candidat. D'autre part, ajoute notre source, il est prévu 12 postes d'emploi pour lesquels vont concourir oralement 171 candidats dont 66 candidats pour 06 postes d'ingénieurs d'Etat en statistique, 07 candidats pour 02 postes d'interprète, 90 candidats pour 03 postes d'intendant et 08 candidats pour un seul poste de secrétaire, les deux concours se dérouleront au niveau de la bibliothèque centrale de l'université aux dates fixées.

B.REDHA

Université de Ghardaïa **Ouverture d'un département de langue anglaise**



Un département de langue anglaise sera ouvert pour la première fois à l'université de Ghardaïa dès la prochaine rentrée universitaire, a-t-on appris lundi du recteur de cette université. Cette nouvelle filière sera intégrée dans le cursus de l'université de Ghardaïa pour répondre aux attentes et besoins notamment du tissu économique de la région, à travers des formations à même de favoriser l'insertion dans le marché de l'emploi, a indiqué à l'APS le Pr Belkheir Dada-Moussa. "L'Université de Ghardaïa tente d'œuvrer pour une adéquation entre la formation et l'emploi ainsi que de doter la région de compétences pour réussir dans une économie de la connaissance globalisée", a-t-il souligné. Le département de langue anglaise débutera par la formation d'une cinquantaine d'étudiants dans les quatre laboratoires de langue équipés d'un matériel ultramoderne et numérique et au niveau du centre de formation accélérée de langue anglaise pour les professionnels, a précisé M. Dada-Moussa. "Le rôle de l'université n'est plus seulement de former pour former, mais de répondre aussi aux besoins d'un marché évolutif en s'ouvrant et en s'ancrant à son environnement", a soutenu le même responsable. La nomenclature de spécialités pédagogiques de l'université de Ghardaïa est actuellement de 35 en Licence, 34 en Master et 11 filières pour doctorants, a indiqué le recteur. Tout en se félicitant du nombre de places pédagogiques dont disposera l'université de Ghardaïa à la rentrée prochaine avec la réception imminente de 2.000 nouvelles places pédagogiques, le recteur a annoncé que son administration se focalisera sur l'amélioration des qualités de l'offre de formation et de l'accueil de près de 2.500 nouveaux étudiants. Selon les prévisions de l'université, le nombre des étudiants devant suivre leur cursus universitaire va aller crescendo puisqu'il devra atteindre la barre des 14.000 dès la prochaine année universitaire. Pour l'accueil et l'information des nouveaux étudiants, des dispositions ont été préconisées, notamment des rencontres des étudiants avec les responsables de chaque filière afin que les opérations d'inscription se déroulent dans de bonnes conditions, en dépit de l'afflux de centaines de nouveaux étudiants, des handicaps logistiques et des moyens humains limités durant la période estivale, a-t-il souligné. Inauguré durant l'année universitaire 2004-2005 comme annexe de l'Université d'Alger avec 300 étudiants, l'établissement universitaire de Ghardaïa a été érigé en 2006 en centre universitaire puis élevé au rang d'université en 2012. Pas moins de 7.000 diplômés ont été promus de cette université, depuis son ouverture en 2004.

Adrar

Miser sur les énergies renouvelables pour booster le développement local

La wilaya d'Adrar, située au Sud de l'Algérie, compte faire des différentes énergies renouvelables un futur support de développement local et durable durant les prochaines années, selon des organismes de tutelle et des opérateurs économiques. Le directeur de l'unité de développement et de recherche en énergies renouvelables en milieu saharien (URERMS) à Adrar, Hamouda Messaoud, a indiqué que la wilaya d'Adrar, qui détient une longue expérience dans l'exploitation des énergies renouvelables, a vu dans les années 80 la création de la première station d'expérimentation des équipements solaires d'une puissance de 30 kilowatts à Ksar Mellouka dans la commune de Timi, située dans la banlieue de la wilaya.

Durant cette période, la wilaya a acquis une autre expérience en exploitant cette énergie propre qui a permis la mise en place d'installations d'éclairage public fonctionnant à l'énergie solaire sur la route nationale reliant les communes frontalières de Reggane et de Bordj Badji Mokhtar. Ces installations, qui traversent le désert de Tanezrouft sur une distance de plus de 600 km, ont pour objectif d'orienter les voyageurs et de préserver leur sécurité.

Ces actions ont permis à la wilaya d'Adrar de réaliser des expériences et des projets d'exploitation des énergies renouvelables qui traduisent la prise de conscience des autorités publiques du pays, dès les premières années de l'indépendance, de l'importance que revêtent les énergies renouvelables pour le développement des régions éloignées et l'amélioration des conditions de vie de leurs populations. Ces efforts ont été sanctionnés par la création à Adrar en 1988 d'une unité de recherche en énergies renouvelables qui compte un staff technique hautement qualifié pour valoriser les acquis et les atouts dont dispose la wilaya en vue d'une exploitation optimale des énergies renouvelables dans les différents domaines vitaux.

Des démarches pour relever le défi de l'exploitation des énergies renouvelables

L'unité a entrepris depuis sa création plusieurs démarches pratiques dans le domaine de la recherche scientifique ayant porté sur la tenue de plusieurs rencontres scientifiques nationales et internationales et la participation aux différentes manifestations organisées dans ce domaine à l'instar de la biennale internationale sur les énergies renouvelables organisée par l'université d'Adrar. Il s'agit également de renforcer la recherche scientifique dans les différents segments des énergies renouvelables, l'accueil des étudiants universitaires de la Faculté des sciences technologiques pour suivre une formation et la présentation des expériences scientifiques et pratiques des différents opérateurs économiques qui

se sont orientés vers ce domaine prometteur. La structure œuvre actuellement à mettre en exergue l'importance de l'exploitation des énergies renouvelables pour les différents opérateurs à travers une station solaire d'une capacité de 30 KW, un partenariat algéro-sud-coréen qui entrera en service prochainement.

Les terrasses des différents services de l'unité sont exploitées pour l'installation des panneaux photovoltaïques. Cette opération s'ajoute à d'autres opérations similaires qui seront réalisées au niveau de l'unité, ce qui permettra la production de 50 KW, outre une opération de réhabilitation de l'ancienne station de l'énergie solaire à Ksar Mellouka en partenariat avec l'opérateur national Condor. Dans ce contexte, le Pr. Hamouda Messaoud a qualifié d'injustifiées les appréhensions émises par certains opérateurs quant à l'infertilité de l'exploitation des énergies renouvelables dans certains secteurs clés, à l'instar de l'agriculture et de l'industrie.

Il s'agit, selon lui, d'appréhensions infondées d'autant qu'il suffit d'évaluer l'énergie requise pour acquérir le nombre nécessaire de panneaux photovoltaïques ou d'équipements propres à d'autres énergies renouvelables. Il est fait appel, ajoute le professeur, à des bureaux d'études et d'expertise dans le domaine pour atteindre cet objectif, à travers l'acquisition de panneaux photovoltaïques de bonne qualité, précisant que le développement technologique et l'appui de la recherche dans ce domaine a abouti à la réalisation d'importantes stations d'énergies renouvelables capables d'approvisionner des villages entiers et des sièges administratifs en énergie. Adrar, un modèle en matière d'exploitation des énergies renouvelables Compte tenu de la grande importance et les perspectives prometteuses que revêt l'exploitation des énergies renouvelables à Adrar, la wilaya a bénéficié de projets colossaux.

Il s'agit de la réalisation de 6 stations d'énergie solaire mises toutes en service, depuis le début de l'année en cours, dont la principale, d'une capacité de 20 MW, a été installée dans le chef-lieu de la wilaya en plus d'autres stations réparties sur différentes communes et dont la capacité de production varie entre 5 et 9 MW, selon Sonelgaz. Les différents facteurs liés à la réalité et perspectives des énergies renouvelables à Adrar ont généré une volonté auprès des opérateurs économiques et jeunes à entreprendre des investissements dans ce secteur prometteur à travers la création d'activités industrielles mais aussi la mise en place d'ateliers dans le domaine de la production et vente des panneaux photovoltaïques et accessoires en plus de l'adoption d'autres projets similaires dans le cadre du Comité d'Assistance à la Localisation et à la Promotion des Investissements et de la Régulation des Foncier (CALPIREF).

Ablala Abderrahmane, un jeune d'Adrar, est l'un des premiers investisseurs ayant ciblé le marché des énergies renouvelables dans la wilaya partant de sa précédente expérience dans ce domaine compte tenu des atouts que recèle la région, a confié ce jeune dans une déclaration à l'APS.

Il a assuré que l'expérience a prouvé l'efficacité de l'utilisation des énergies renouvelables dans plusieurs activités vitales précisant qu'une étude technique était en cours d'élaboration dans l'objectif de démontrer l'utilité de cette énergie propre notamment dans le secteur de l'agriculture. Le marché actuel dispose des équipements nécessaires à l'exploitation des énergies renouvelables, a ajouté M. Ababla, soulignant la nécessité d'intensifier les campagnes de communication sur l'importance de leur exploitation dans les différentes activités. Il a appelé les parties concernées à œuvrer pour la création d'une ferme agricole pilote fonctionnant à l'énergie renouvelable pour convaincre les opérateurs et les investisseurs de l'utilité de leur exploitation et à lancer une campagne nationale en collaboration avec les différents partenaires, rappelant que cette énergie n'est pas une nouvelle technologie dans la mesure où elle est largement exploitée dans bon nombre de pays.

Bakhda Hassan, investisseur industriel à Adrar, a souligné, pour sa part, que son expérience dans le domaine des énergies renouvelables a commencé depuis six ans avec la création d'une entreprise pour le montage et l'exploitation des équipements des énergies solaires et la fabrication des éoliennes. Ceci a été le premier défi dans la région partant d'une vision de prospection de l'entreprise pour répondre aux besoins de la région d'Adrar, en particulier, et le sud algérien en général en terme d'investissements en énergies renouvelables, a-t-il ajouté. La création de la première unité dans la région pour la fabrication et le montage des équipements de l'énergie solaire a vu le jour en partenariat avec des entreprises internationales pionnières dans ce domaine ainsi que des centres de recherche et universités nationales et étrangères. Le responsable a mis en avant le développement des énergies renouvelables à la faveur des expositions et conférences intellectuelles organisées dans l'université d'Adrar.

L'entreprise a réalisé de nombreux projets dans le domaine de l'agriculture dans la wilaya d'Adrar et ailleurs, a fait savoir l'intervenant qui a ajouté qu'un riche programme a été élaboré à cet effet. Des facilitations et avantages ont été accordés aux agriculteurs pour l'acquisition de pompes solaires, notamment, a indiqué Bakhda Hassan qui a salué les efforts consentis par les autorités publiques pour encourager l'exploitation et le développement des énergies renouvelables.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UNE BONNE NOUVELLE DANS LA GRISAILLE ALGÉRIENNE

Bonne nouvelle pour les Algériens, et c'est assez rare pour le signaler ces derniers temps. En effet, les documents d'état civil ne sont plus exigés dans la confection des dossiers administratifs. Cette décision entrera théoriquement en vigueur dès la prochaine rentrée sociale et scolaire et concernera les institutions publiques et les administrations. Une procédure qui touchera principalement les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle. Fini donc les dossiers à mille documents photocopiés et légalisés qui ont accompagné chaque nouvelle inscription des élèves.

Si ces mesures sont prononcées pour tor- dre le cou à la bureaucratie, force est de croire que les vieux réflexes ont la peau dure chez certains fonctionnaires qui ne vivent que pour et par la bureaucratie. Même si les directives gouvernementales

sont claires, vous risquez toujours de tomber sur un gratte-papier vivant encore au siècle dernier qui vous exigera un quelconque papier rien que pour vous gâcher la journée. Et ces situations sont loin d'être une simple vue d'esprit puisque le ministre de l'Intérieur en personne a tenu à avertir ces récalcitrants d'une autre époque de punition. La menace est claire pour celui qui a rendu l'administration plus humaine. Et il faut lui reconnaître cela.

Avec Bedoui, les Algériens ont découvert que la vie pouvait être plus simple sans l'exigence d'une tonne de papiers inutiles pour 90% à présenter pour n'importe quel dossier. A faire la queue devant les guichets

de la mairie pendant des heures, à jouer des coudes et à maudire l'administration algérienne. L'exercice de sortir un papier de la mairie était tellement dangereux que les citoyens ont développé une véritable phobie à son adresse. Les Algériens se sont rendu compte qu'ils ont été victimes toute leur vie de la bureaucratie et qu'il suffisait de peu pour qu'on les délivre de ce fardeau. Pourtant, le tableau est loin d'être idyllique puisque la relation entre l'administration et les administrés, qui ne peut se résumer à de simples documents administratifs, reste toujours conditionnée par cette confrontation frontale entre les deux parties dont les effets les plus dévastateurs débordent sur la voie publique. La rue est devenue un réceptacle de la colère et de la frustration citoyenne face à la hogra avérée ou présumée d'un représentant de l'administration centrale en l'absence des canaux de médiation.

Plus de 80% des nouveaux bacheliers ont confirmé leurs pré-inscriptions



Le taux des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs pré-inscriptions au niveau des universités a atteint jusqu'à dimanche à 4h30, un taux de 81,34 %, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifiques Tahar Hadjar. (Photo > D.R.)

Algérie–Etats–Unis Renouvellement de l'accord de coopération scientifique et technologique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, dimanche, à Alger, que l'Algérie et les Etats–Unis d'Amérique œuvrent actuellement à renouveler l'accord de coopération scientifique et technologique qui les lie et qui englobe plusieurs domaines de coopération dont l'échange d'étudiants. Hadjar a précisé, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, que la rencontre a porté sur les domaines de coopération bilatérale notamment l'enseignement et les technologies, rappelant les accords de coopération existants entre l'Algérie et les Etats–Unis d'Amérique, dont «l'accord de coopération scientifique et technologique», qui vient d'expirer, et que le groupe de travail bilatéral œuvre à renouveler.

Cet accord englobe un nombre de points dont l'échange de bourses et d'étudiants, a ajouté la ministre, soulignant les efforts déployés à cet effet en vue de résoudre certaines difficultés relevées dans la mise en œuvre de cet accord, à l'instar de «la hausse des taxes pour les étudiants algériens désirant poursuivre leurs études dans ce pays, pouvant atteindre parfois 60 000 dollars par an».

Agence

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMERRI DE TIZI OUZOU

Un déficit de 4000 places

La prochaine rentrée à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou ne s'annonce pas de tout repos en raison du déficit en nombre de places pédagogiques, estimé selon les responsables à plus de 4000.

UNE situation qui tarade déjà les esprits des étudiants, notamment les nouveaux inscrits, dont le nombre attendu avoisine les 11 000 étudiants, selon les estimations du vice-recteur chargé de la formation supérieure en graduation, au moment où le nombre de diplômés qui devront quitter les bancs de l'université est de 7000 seulement, ajoute la même source.

Une situation qui fait que le déficit en places pédagogique sera d'au moins 4000 places, selon le même responsable. Un scénario déjà vécu l'année dernière lorsque la même université s'est retrouvée avec un sureffectif de plus de 6000 étudiants, en raison du sempiternel problème de non-achèvement des travaux des différents chantiers inscrits depuis de nombreuses années à l'indicatif de la wilaya. Il s'agit essentiellement du nouveau campus de 17 000 places pédagogiques implanté à Tamda et dont les travaux de finalisation tardent à se concrétiser. Pourtant, du côté de la Direction locale des équipements publics (Dlep) chargée du suivi de ce projet, on annonce que les infrastructures d'accueil à l'UMMTO seront renforcées de 7000 places pédagogiques au pôle universitaire de Tamda, dont 2500 déjà achevées, 1700 places à livrer fin septembre et 2700 autres à réceptionner au plus tard en décembre 2016. Un retard considérable qui n'est pas fait pour arranger les affaires de l'administration de l'université qui devra tout de même trouver une solution pour caser les quelques 11 000 nouveaux bacheliers attendus pour la prochaine rentrée. Avec ses neuf facultés regroupant vingt départements, l'UMMTO a eu l'année dernière toutes les peines du monde pour accueillir les 56 000 étudiants inscrits au niveau des



campus de Hasnaoua, Bastos et Tamda, notamment ceux de première année, au nombre de 12 000. Devant cette situation, l'administration n'a pas trouvé meilleure astuce que de programmer des cours les samedis, tout en affectant les étudiants de première année de certains départements se trouvant au niveau des campus de Hasnaoua et Bastos à la Nouvelle-ville de Tizi Ouzou, vers la faculté de Tamda, à une vingtaine de kilomètres plus loin. Une décision qui avait suscité le courroux des étu-

dians qui sont allés jusqu'à observer des grèves afin de dénoncer cet état de fait. Mais comme l'administration n'avait pas d'autre alternative pour assurer des cours à l'ensemble des inscrits à l'université, les étudiants ont fini par accepter de suivre des cours un samedi. Un état de fait qui n'a pas été sans conséquences sur le cursus de ces milliers d'étudiants qui fréquentent cette l'université qui avait vécu une année universitaire très agitée, marquée par des grèves cycliques des étudiants de nom-

breux départements. Citons l'exemple de celui des sciences économiques et de gestion, dont la reprise des cours n'a eu lieu qu'au mois de mai dernier, soit au lendemain de l'installation du P^r Arezki Derridj comme nouveau recteur à la place du P^r Saïd Ouerdane, relevé de ses fonctions par la tutelle, suite à l'interminable bras de fer qui l'avait opposé à un collectif regroupant le syndicat CNES des enseignants et de nombreux comités estudiantins.

Ali Chebli

UNIVERSITÉ DE BÉJAÏA

12 000 nouveaux étudiants attendus

L'université Abderahmane-Mira de Béjaïa s'apprête à accueillir entre 10 000 et 12 000 nouveaux étudiants, selon le vice-recteur chargé de la pédagogie, M. Aït Mokhtar. 4 500 places pédagogiques, environ, seront libérées grâce aux sorties des promotions des campus de Targa Ouzemour et Aboudaou, et le reste des places pédagogiques sont prévues au nouveau campus d'Amizour qui ouvrira ses

portes cette année mais sans encore désigner les "partants". Ceci en attendant la livraison du campus d'El-Kseur dont les travaux ne sont pas encore achevés. En référence aux objectifs pédagogiques et scientifiques de l'université et sur la base des indicateurs prévisionnels spécifiques à la rentrée 2016/2017, à savoir les effectifs étudiants sortants (master et système classique), estimés à 4 600 diplômés, et aux nou-

veaux bacheliers à inscrire, estimés à plus de 9 000, le recteur de l'université a souligné la nécessité d'utiliser le campus d'Amizour et éventuellement celui d'El-Kseur. Il convient de rappeler que le nombre des nouveaux bacheliers est de 8 227, de ce fait, l'université de Béjaïa ne trouvera, normalement, aucune difficulté à les accueillir, selon les prévisions préétablies.

A. HAMMOUCHE

Examens de fin d'année à Béjaïa Plus de 250 lauréats récompensés

UNE GRANDE cérémonie de remise des prix aux lauréats des examens de fin d'année scolaire (5^e, BEM et Bac) et ceux qui se sont distingués lors des compétitions sportives nationales comme le judo, l'athlétisme, le karaté, etc... a été organisée hier à l'auditorium du campus Aboudaou à l'université de Béjaïa en présence du directeur de l'éducation, du wali et des familles des lauréats, des associations des parents d'élèves, autorités locales, élus, famille éducative, autres invités, etc. Ainsi, au moins 250 lauréats ont été gratifiés pour les efforts fournis durant l'année scolaire et leur succès aux examens avec beaucoup de pugnacité. Ainsi, on peut citer le désormais meilleur bachelier de la wilaya de Béjaïa, Yaïci Lyès, du lycée Maâla de Sidi-Aïch qui a obtenu la meilleure note au niveau de la wilaya à l'examen du baccalauréat, soit 18,34/20, Azib Yasmine, du CEM Yahia Berkouk d'Aokas qui a obtenu la meilleure moyenne au BEM, soit 19.30/20 et aussi à Ouazar Asma, la seule à avoir décroché son examen de 5^e avec une moyenne complète de 10/10. Au total, ce sont 78 élèves du moyen, 76 de 5^e, et 30 bacheliers qui ont eu droit à des cadeaux pour leurs efforts aux examens de fin d'année, 02 handicapés, plusieurs sportifs et sportives, etc. Quant au classement des établissements scolaires, c'est le Lycée chouhada Mokrane du chef-lieu de Béjaïa qui s'est distingué en se classant à la première place avec un taux de 76.27% au secondaire et le CEM Tidjounane de Chemini qui a obtenu 100% de réussite au BEM. Quant aux écoles primaires, ce ne sont pas moins de dix écoles primaires qui ont obtenu un taux de réussite de 100%. La première place est revenue à l'école Tibane de Chemini. La direction de l'éducation a enregistré des taux de 77.22%, 67.90% et 51.03% aux examens de 5^e, BEM et au Baccalauréat. Elle est classée à la 4^e place au BEM et au Bac ainsi qu'à la 13^e place au primaire au niveau national. «Ce sont des résultats encourageants, mais on pourra mieux faire», dira le directeur de l'éducation. Et d'ajouter : «c'est ma première année à Béjaïa mais je ne ménagerai aucun effort à l'avenir pour perfectionner ces résultats en améliorant les conditions de travail des travailleurs de l'éducation en général et des enseignants voire les conditions de scolarité des élèves en particulier avec l'aide des partenaires sociaux», a souligné le nouveau directeur de l'éducation, Mourad Bouziane à l'ouverture de la cérémonie. Pour sa part, le wali fait savoir que le secteur sera renforcé par de nouvelles structures d'ici le début de l'année en cours.

Hocine Cherfa

Batna

6 500 nouvelles places pédagogiques

■ Plus de 6 500 nouvelles places pédagogiques seront réceptionnées à l'université de Batna dès la prochaine rentrée, a affirmé le chef de l'exécutif local.



Ihham N./APS

Ces nouvelles places permettront, tout en renforçant les structures déjà existantes des universités Batna 1 et 2, d'améliorer les conditions pédagogiques des étudiants, notamment ceux des facultés de médecine, de technologie et de droit, a précisé Mohamed Salamani, en marge de la visite d'inspection de plusieurs projets au chef lieu de wilaya et dans la commune de Fesdis. Outre la réception de deux résidences de 1 000 lits chacune, au centre universitaire de Barika et au pôle universitaire de Fesdis, plus de 140 logements, dont 10 à Barika, seront attribués aux enseignants des universités Batna 1 et 2, a encore indiqué le wali. Il a, par ailleurs, insisté, lors de l'inspection des

travaux en cours, sur la nécessité de respecter les délais de livraison et de veiller à la qualité de leur parachèvement. Pour rappel, plus de 17 000 nouveaux bacheliers sont attendus à la rentrée universitaire 2016-2017, aux universités Batna 1 et 2 ce qui portera le nombre des étudiants à travers les facultés de la capitale des Aurès à 60 000, a-t-on noté. L'université Hadj Lakhdar de Batna a été scindée en 2016, en deux universités bien distinctes : l'université Batna 1, implantée au nord de la ville, regroupant toutes les filières littéraires, sciences humaines et sociales, et l'université Batna 2, sise au pôle universitaire de Fesdis dans la commune éponyme, dédiée aux filières scientifiques et techniques. L'annexe de Barika a été élevée en juin dernier au rang de centre universitaire, a, par ailleurs souligné, le rec-

teur de l'université Batna, le Dr Abdeslem Dait.

Lancement du service Wici d'Algérie Télécom

L'opérateur public Algérie Télécom (AT) a lancé début de cette semaine le service Wici (accès à internet haut débit à l'extérieur des bâtiments) à Batna, a indiqué le chef de la cellule communication à la délégation régionale d'AT, Hichem El-Ayadi. L'opération qui s'inscrit dans le cadre de la généralisation des services d'AT concernera, dans une première phase, certains espaces publics dont les allées Bonboualid, a indiqué la même source. Le service est surtout destiné aux personnes en mobilité constante désireux d'accéder à l'internet haut débit à partir

de leurs smartphones, tablettes et micro-portables, a souligné El Ayadi assurant que cette solution permet de couvrir de vastes zones urbaines. Pour bénéficier de ce service, le client doit, au début, s'inscrire auprès d'une des agences commerciales d'AT pour obtenir les identifiants de son compte qu'il pourra ensuite recharger par des cartes d'un jour, d'une semaine ou d'un mois.

I. N./APS

Secteurs du tourisme et de l'industrie à Oran

Lancement à Oran d'une enquête sur le marché de l'emploi

Une enquête sur le marché de l'emploi de la wilaya d'Oran dans les secteurs du tourisme et l'industrie a été lancée par l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), a-t-on appris de sa direction régionale Ouest (DREM). Cette enquête projette d'étudier et d'analyser le marché de l'emploi dans deux secteurs clés (le tourisme et de l'Industrie) ayant un grand impact sur l'économie nationale, avec la concertation des employeurs des deux créneaux. Des cadres de l'ANEM pilotent cette opération, a indiqué le directeur régional de l'ANEM, Abdelhamid Benachiba, lors d'une conférence de

presse. Le lancement officiel de cette enquête a été fait le 20 juillet dernier par le directeur central de l'information, études et documentation de l'ANEM. Mohamed Arrache. Cette initiative a pour objectif principal d'identifier les entreprises en plein expansion dans les secteurs du tourisme et de l'industrie, pourvoyeuses d'emploi, pour cerner leurs besoins en matière de main d'œuvre. Il sera aussi question de connaître les difficultés qui entravent le processus de recrutement des demandeurs d'emploi dans les entreprises. Cette étude ambitionne de créer des ponts entre les secteurs de l'emploi,

de la formation professionnelle et de l'université, afin de satisfaire les besoins du marché de l'emploi. Ces passerelles aideront à adapter l'employabilité avec les besoins du marché de l'emploi, selon Abdelhamid Benachiba. Oran est devenue le point de mire pour le tourisme et l'industrie, surtout qu'elle devra accueillir d'importants événements et manifestations tels les Jeux méditerranéens en 2021, d'où l'importance d'avoir les structures d'accueil et le service nécessaire, mais aussi une bonne base industrielle pour les réaliser, a-t-il expliqué.

Ali O./agences

Surcharge des services obstétriques

Surcroît d'accouchements durant l'été

■ Les services obstétriques des grands hôpitaux et cliniques de la majorité des régions du pays enregistrent une surcharge stressante durant la période estivale qui coïncide avec les départs en congé de nombreux professionnels de la santé.

Par Assia Ch.

A ce propos, le personnel médical et paramédical a estimé qu'en dépit des grands moyens mis à la disposition de cette structure, il est impossible de prendre en charge le nombre croissant d'accouchements, notamment en cette période de l'année.

Le manque sensible des personnels médical et paramédical s'explique par le gel, ces dernières années, de la formation et le passage des sages-femmes au secteur de l'enseignement supérieur, chose qui a entravé en grande partie, le bon fonctionnement du service en question, a-t-il souligné.



Avant le délai fixé

Plus de 80% des nouveaux bacheliers ont confirmé leurs préinscriptions

■ Le taux des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs préinscriptions au niveau des universités, a atteint jusqu'à dimanche à 4h30, un taux de 81,34%, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar.

Par Hania T.

En marge de ses entretiens avec le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, M. Hadjar a affirmé que le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leur choix au niveau des universités, jusqu'à dimanche à 4h30, s'élève à 262 880 étudiants soit 81,34%. Pour M. Hadjar c'est un «taux raisonnable», sachant que la porte de l'opération de confirmation définitive des vœux, sera fermée aujourd'hui à minuit. Certains étudiants préfèrent attendre les dernières minutes pour confirmer définitivement leurs vœux en raison de leurs hésitations concernant les choix, a ajouté le ministre. A partir de lundi, il sera procédé au traitement des demandes, une opération qui limitera les moyennes d'admission, a ajouté M. Hadjar précisant que son département «n'a rien à voir avec cette question (moyennes)». Outre cette opéra-

tion, d'autres facteurs rentrent en considération pour limiter les moyennes permettant l'accès à une spécialité donnée dont le choix exprimé par l'étudiant, la moyenne obtenue au baccalauréat, la disponibilité des places pédagogiques ainsi que le facteur géographique.

H. T.



Algérie/Etats-Unis

Renouvellement de l'accord de coopération scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé dimanche à Alger que l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique œuvrent actuellement à renouveler l'accord de coopération scientifique et technologique qui les lie et qui englobe plusieurs domaines de coopération dont l'échange d'étudiants. M. Hadjar a précisé, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, que la rencontre a porté sur les domaines de coopération bilatérale notamment l'enseignement et les technologies, rappelant les accords de coopération existants entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, dont «l'accord de coopération scientifique et technologique, qui vient d'expirer, et que le groupe de travail bilatéral

œuvre à renouveler». Cet accord englobe un nombre de points dont l'échange de bourses et d'étudiants, a ajouté le ministre, soulignant les efforts déployés à cet effet en vue de résoudre certaines difficultés relevées dans la mise en œuvre de cet accord, à l'instar de «la hausse des taxes pour les étudiants algériens désirant poursuivre leurs études dans ce pays, pouvant atteindre parfois 60 000 dollars par an». Les deux parties ont évoqué, dans le même contexte, l'encouragement de la formation en langue anglaise, l'Algérie «connaît un déficit en enseignants de cette matière tant au niveau universitaire que secondaire». Il a été décidé, dans ce cadre, l'«envoi d'un groupe d'enseignants américains en vue d'assurer une formation et un encadrement supérieur dans les universi-

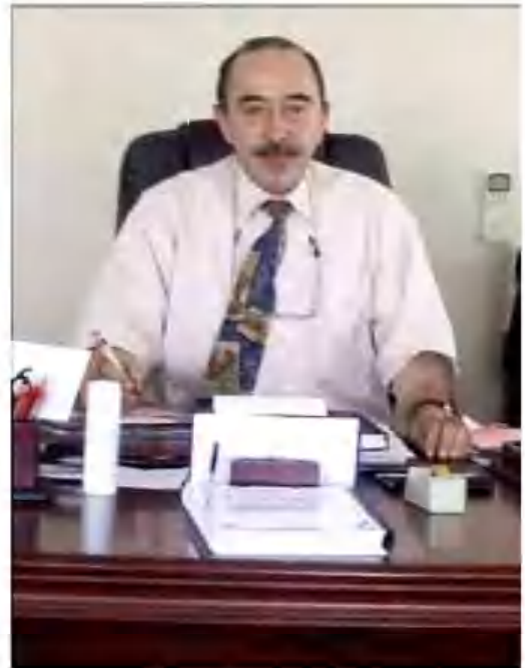
tés algériennes pour des durées limitées», a indiqué M. Hadjar. Il a également été question de l'aide à l'insertion des diplômés des universités dans le marché du travail, un domaine où les Etats-Unis sont un pays pionnier. Par ailleurs, le responsable américain a salué le niveau atteint par la coopération bilatérale dans les domaines de l'éducation et l'enseignement notamment l'échange d'étudiants, une autre manière de «consolider davantage les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis notamment les jeunes des deux pays». Il a souligné l'existence de plusieurs projets sur lesquels les deux parties œuvrent à leur réalisation durant les prochains mois.

H. T.

Pr Arezki Derridj, recteur
de l'université de Tizi-Ouzou

«Préserver nos étudiants de l'endoctrinement»

Le recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, Pr Arezki Derridj, commente dans cet entretien le mouvement de protestation initié par les enseignants de langue amazighe qui contestent leur délocalisation sur Tamda et évoque d'autres questions relatives à l'université.



La Dépêche de Kabylie :
Les enseignants du département de langue et culture amazighe de Hasnaoua contestent leur délocalisation sur le campus de Tamda. Votre commentaire à ce sujet ?

Pr Derridj : Cet institut nous tient particulièrement à cœur, mais au niveau de Hasnaoua. Et Hasnaoua 2 nous n'avons pas la possibilité de créer de nouvelles structures à caractère pédagogique et scientifique. La décision a été prise alors par le conseil scientifique de l'université et le conseil d'administration, après consultation des comités scientifiques de départements et les conseils scientifiques de facultés, de créer cette nouvelle structure qui sera domiciliée à Tamda appelé à constituer le plus grand pôle universitaire que nous comptons, à moyen terme, ériger en Université avec l'accord de notre tutelle. Les structures à caractère pédagogique, prévues à Tamda, sont pour l'instant, celle de langue et culture amazighe, l'Institut d'agronomie vétérinaire et les deux départements de l'architecture qui dépendent de la faculté du génie de construction et sciences financières. Nous comptons aussi faire à moyen terme un institut national de sciences financières et mathématiques appliquées. La faculté de médecine, dotée de 4 000 places pédagogiques, sera aussi domiciliée à Tamda. Nous avons d'ailleurs proposé à ce que le nouveau CHU soit fait à Tamda, une proposition déjà approuvée par le Wali.

Mais vous ne dites pas grand chose du mouvement de protestation des enseignants ?

La décision a été prise, au risque de me répéter, il y a plus d'une année, d'ériger le département en institut national de langue et culture amazighe, pour lui donner une dynamique dans son développement. Cette nouvelle structure ne va pas induire le déménagement de tout le département qui restera au niveau de Hasnaoua 1. Il n'y aura que les premières années qui seront à Tamda. L'institut va se développer. Il aura la possibilité d'ouvrir plusieurs départements. A Tamda, il y a toutes les infrastructures, et puis c'est toujours l'université Mouloud Mammeri. En outre, l'infrastructure routière vers Tamda est en train

de se développer, donc on ne voit pas où est le problème. Une délégation d'enseignants a été reçue dans mon bureau en présence du vice-recteur de la pédagogie et du chef du cabinet. Nous les avons convaincus. Ils avaient évoqué dans leurs argumentations que le département est lié à Hasnaoua 2, j'ai répondu que ce département, j'ai contribué à sa création, je suis enseignant depuis 1980. La langue amazighe n'est plus opprimée comme ce fut le cas il y a quelques décennies, elle est non seulement une langue nationale mais aussi officielle pour tous les Algériens. On va juste donner les moyens à cette langue de se développer et c'est au niveau de Tamda qu'on va les moyens pour ça. Les enseignants ont aussi parlé d'avoir la proximité avec la Maison de la culture, mais cela n'est pas raisonnable, il faut avoir une projection à long terme. Tamda est une future grande ville. Donc, mes collègues de l'université ont sorti de mon bureau convaincus et je répète que nous sommes prêts à les accompagner et à leur expliquer, en septembre, la nécessité de cette démarche.

Quelles sont justement les mesures prises pour le bon déroulement de la prochaine rentrée universitaire ?

La rentrée se prépare avant tout pour les nouveaux bacheliers et au jour d'aujourd'hui la première étape des préinscriptions a déjà été bouclée. Le 31 juillet, débutera celle des recours. On a refait la bibliothèque centrale de l'université pour l'occasion, car elle était dans un état déplorable. On a tenu à ce que l'accueil des nouveaux bacheliers se fasse dans les meilleures conditions possibles. On a mobilisé le personnel et les moyens pour les aider dans leurs démarches. Nous nous réunissons régulièrement pour bien préparer cette prochaine rentrée. Aussi, quand je suis arrivé le 13 avril dernier, il y avait des perturbations. Nous avons rétabli, dans un premier temps, la sérénité et le dialogue, en procédant à des nominations et nous avons pu terminer la première session pédagogique de juin dans des conditions satisfaisantes. Toutefois, dans certaines facultés qui ont connu des perturbations (grèves), les examens ont été reportés à septembre. Concernant

la préparation des infrastructures, il est certain que nous recevrons d'ici septembre 4 300 places au niveau de Tamda, sur un ensemble de 7 000 prévues. Le reste, on le recevra d'ici la fin de l'année. Il n'y aura pas de déficit avec les 7 200 places cédées par les diplômés sortants. Le nombre de nouveaux étudiants attendus est approximativement de 11 000.

Quels sont les problèmes que rencontre actuellement l'université Mouloud Mammeri, sur les plans structurel et pédagogique ?

La difficulté de l'université de Tizi Ouzou est liée à son effectif et à son morcellement. Nous avons pensé bien faire en créant de nouvelles structures autonomes à Tamda pour une meilleure gestion. Notre université est la plus importante sur

Il a le droit de s'inscrire dans n'importe quelle mouvance politique, mais en dehors de l'université. Un étudiant ne doit pas utiliser un comité ou une structure syndicale pour des fins partisanes.

l'échelle nationale sur le plan effectif des étudiants. Le grand problème, c'est qu'il y a beaucoup de besoins et avec la crise nous sommes tenus à des restrictions budgétaires, ce qui va nous gêner dans l'aboutissement des projets. Néanmoins, on ne peut économiser sur certains aspects pédagogiques, la graduation et post graduation et la restauration universitaire, par exemple.

Pensez-vous que le campus de Tamda est prêt pour recevoir les

nouveaux instituteurs que vous y avez installés ? Surtout que sur le plan sécuritaire, l'année dernière fut mouvementée à Tamda où plusieurs plaintes ont été enregistrées à différents niveaux. Avez-vous pris des mesures pour remédier à cette situation ?

Lors de la dernière réunion avec le wali, nous avons insisté pour que les nouvelles structures qui vont être livrées prochainement soient dotées de clôtures, afin d'éviter que des personnes mal intentionnées rentrent et portent atteinte aux étudiants ou au personnel. Je me rassuré, il y a un commissariat sur place et on a aussi renforcé le dispositif de sécurité (agents de sécurité). Les nouvelles infrastructures sont prêtes à accueillir les étudiants. Nous ferons en sorte que dès les premiers jours, les transports et les résidences universitaires soient prêts à recevoir les étudiants.

Quel est votre plan d'action pour mener à bien le fonctionnement de l'université cette année ?

Mon objectif premier est l'intérêt général. J'ai 36 ans d'expérience, je suis professeur et j'ai fait soutenir plus de 11 doctorats, 30 masters et plus de 100 entre ingénieurs et master. Je suis en fin de carrière, j'ai accepté la proposition de ma tutelle pour ce poste pour donner un nouveau souffle en matière de gouvernance. Je désigne par nouvelle gouvernance le respect de l'éthique entre étudiants, enseignants et administration. Tout le monde doit se respecter. D'ailleurs, pour la rentrée prochaine, j'ai prévu un colloque qui va se faire sur l'éthique et la déontologie qui va déboucher sur une charte de l'éthique et de la déontologie, afin que soit respecté cet espace de Science et de Savoir. Certains veulent en faire un terrain politique, chose que nous refusons. Nous sommes pour que nos étudiants se forment politiquement, mais pas d'endoctrinement pour des fins partisanes.

Comment comptez-vous procéder, sachant qu'il y a déjà une note ministérielle dans ce sens qui n'a pas été respectée jusque-là ?

Je m'inscris dans cette optique justement. Oui pour le débat, mais je ne vais pas ouvrir l'université pour

des meetings partisanes. Les étudiants ont le droit de débattre librement de politique, entre eux et avec leurs professeurs. Mais toute conférence doit avoir l'aval de la faculté. Je tiens à préciser qu'un étudiant est un citoyen. Il a le droit de s'inscrire dans n'importe quelle mouvance politique, mais en dehors de l'université. Un étudiant ne doit pas utiliser un comité ou une structure syndicale pour des fins partisanes. Sur ce plan, je suis complètement en accord avec mon ministre de tutelle. Rétablir un climat de vivre-ensemble et de respect est le premier point. Le deuxième est la qualité de nos formations, de façon à ce qu'elles soient compétitives sur tous les niveaux. Le troisième point est l'employabilité de nos diplômés. J'ai une façon active de faire face à la crise, en formant dans certains domaines comme l'agriculture et l'environnement à titre d'exemple.

Tizi-Ouzou, depuis huit années consécutives, est en tête du classement des instituts du Baccalauréat. Par contre, l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou tourne en bas du classement des universités à l'échelle nationale et internationale...

Je signale que notre université est toujours ébranlée par les grèves. Avec la charte de l'éthique et de la déontologie, j'aimerais aller vers zéro grève, pour qu'on puisse mettre le paquet sur l'enseignement et la recherche. Notre université a de la qualité, une de nos enseignantes a eu récemment le Prix de l'Excellence. Nous avons chaque année des étudiants qui se distinguent au niveau national, cette année il y en a quatre qui ont obtenu un concours national... Donc, la qualité de l'enseignement y est. Nous avons toutefois un problème de visibilité de notre université et il réside au niveau du site. Nos productions scientifiques et recherches ne sont pas plus visibles. Et nous allons remédier à ce problème.

C'est votre mot de la fin ?

Je voudrais juste que toutes les bonnes volontés s'unissent pour réussir le challenge de l'université qui a besoin de stabilité pour appliquer notre feuille de route.

**Entretien réalisé par
Kamela Haddoum**

Campus d'Amizour Conférence sur l'entrepreneuriat et l'université

L'Algérie en net recul !

L'Algérie accuse un retard considérable en ce qui concerne le domaine de la création d'entreprises, ce qui n'est guère le cas des pays voisins, notamment la Tunisie et le Maroc.

C'est ce qu'a expliqué l'économiste et professeur universitaire, le Docteur Boukrif, lors d'une conférence intitulée « Formation éducation en entrepreneuriat » qu'il a animée, avant-hier, à l'auditorium du campus d'Amizour, devant un parterre d'étudiants. Une conférence donnée dans le cadre de la 2ème édition de l'université d'été des clubs scientifiques qui se terminera ce mercredi. Le conférencier, chiffres à l'appui, donnera comme preuve les derniers résultats de Doing business dans son bulletin de cette année. En matière de classement du monde des affaires, l'Algérie a chuté à la 163ème place, alors qu'en 2009 elle occupait la 145ème place, pas loin du Maroc qui était à la 143ème. Et pour mettre en exergue la bonne santé du domaine de la création d'entreprises au royaume chérifien, l'orateur a souligné cette performance nette : en l'espace de 7 ans, le pays voisin a



grimpé à la 43ème place mondiale, alors que l'Algérie, en chassé-croisé, creusa le fond pour atteindre la 163ème place. L'explication est toute simple d'ra l'économiste. « L'entrepreneuriat fait partie de la culture d'enseignement et d'éducation depuis le primaire jusqu'à l'université dans ces pays. L'Université algérienne doit donc passer à la formation des entrepreneurs au lieu de faire sortir des vagues de salariés. Et c'est par ce concept que ces pays du Maghreb ont pu faire un pas géant dans ce domaine de création d'entreprises, car devenir entrepreneur pour eux est une question d'enseignement et de formation », dira le conférencier qui ajoutera : « Nos voisins qui n'ont pas de ressources pétrolières ont compté sur les

entreprises pour développer tous les domaines économiques et industriels, et leurs sociétés étaient préparées à ce challenge ». Il expliquera encore que l'avant des nations est dans les petites et moyennes entreprises. L'entreprise est à l'origine de la création des richesses et de la valeur ajoutée, estime cet expert économiste qui exhorte les pouvoirs publics à donner plus d'intérêt aux entrepreneurs et aux entreprises. Outre la place à donner dans les programmes d'enseignement moyen et secondaire à l'entrepreneuriat, l'université est aujourd'hui appelée à s'orienter vers la formation des entrepreneurs, sachant qu'une brèche a déjà été ouverte l'université de Béjaïa qui a créé des maisons d'entreprises.

Cela est une bonne chose, à condition de mettre les moyens nécessaires pour l'ancrage de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. L'intervenant n'a pas omis de préciser que les encadreurs de ces maisons entrepreneuriat ont les mains vides actuellement pour pouvoir s'en occuper dans les normes. Par ailleurs, et rappelant de la conjoncture actuelle caractérisée par une crise économique découlant de la chute spectaculaire des prix des hydrocarbures, le docteur Boukrif estime que c'était le moment ou jamais de sortir de notre dépendance du pétrole et songer à investir dans d'autres domaines, comme la pêche, l'agriculture et l'industrie, en prenant en considération les spécificités de chaque région. **Nadir Touat**

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

Plus de 250 lauréats récompensés à Béjaïa

LE LYCÉEN YAÏCI LYÈS, du lycée Maâla de Sidi Aïch a obtenu la meilleure note au niveau de la wilaya à l'examen du baccalauréat, soit 18,34/20.

■ BOUALEM CHOUALI

Plus de 250 lauréats qui se sont distingués aux différents examens de fin d'année (bac, BEM et 5e année) et autres activités sportive, culturelle et scientifique de l'année scolaire 2015/2016 ont été primés.

Une grande cérémonie de remise des prix aux lauréats des différents examens scolaires a été organisée, hier, par la direction de l'éducation sous l'égide de la

wilaya, et ce en présence des autorités locales, des élus, des parents d'élèves et de la grande famille éducative. Elle s'est tenue à l'auditorium du campus Aboudaou de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa, en l'honneur des lauréats des différents examens de fin d'année scolaire tous cycles confondus. Plus de 250 lauréats qui se sont distingués aux différents examens de fin d'année (bac, BEM et 5e année) et autres activités sportive, culturelle et scientifique de l'année scolaire 2015-2016 ont été primés. Le mérite revient au jeune lycéen Yaïci

Lyès, du lycée Maâla de Sidi Aïch qui a obtenu la meilleure note au niveau de la wilaya à l'examen du baccalauréat, soit 18,34/20 et à Azib Yasmine, du CEM Yahia Berkouk d'Aokas qui a obtenu la meilleure moyenne au BEM, soit 19,30/20 et aussi à Ouazar Assma, la seule à avoir décroché son examen de 5ème avec une moyenne complète de 10/10. Quant au classement des établissements scolaires, c'est le lycée chouhada Mokrane qui s'est distingué en raflant la première place avec un taux de 76,27% au secondaire, et le CEM Tidjounane

de Chemini qui a obtenu du 100% au BEM.

Quant aux écoles primaires, ce sont pas moins de 10 écoles primaires qui ont obtenu un taux de 100%.

La première place est revenue à l'école Tibane de Chemini.

La direction de l'éducation, pour rappel, a eu des taux de 77,22%, 67,90% et 51,03% aux examens de 5ème, BEM et au baccalauréat respectivement. Elle se classe à la 4e place au BEM et au bac ainsi qu'à la 13e place au primaire au niveau national. « Ce sont

des résultats encourageants, mais je dirais que nous avons encore une marge de progression importante pour faire mieux à l'avenir. C'est ma première année à Béjaïa, je ne ménagerai aucun effort pour améliorer ces résultats en améliorant les conditions de travail des travailleurs de l'éducation en général et des enseignants et des élèves en particulier avec l'aide des partenaires sociaux », a déclaré le nouveau directeur de l'éducation, Bouziane lors de sa prise de parole d'ouverture de cette cérémonie.

B. C.

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

L'Algérie et les Etats-Unis veulent renouveler leur accord

LE MINISTRE de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé que l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique œuvrent actuellement à renouveler l'accord de coopération scientifique et technologique qui les lie et qui englobe plusieurs domaines de coopération, dont l'échange d'étudiants.

M. Hadjar a précisé, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, au dernier jour de sa visite avant-hier, que la rencontre a porté sur les domaines de coopération bilatérale, notamment l'enseignement et les technologies, rappelant les accords de coopération existants entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, dont «l'accord de coopération scientifique et technologique», qui vient d'expirer, et que le

groupe de travail bilatéral œuvre à renouveler».

Cet accord englobe un nombre de points dont l'échange de bourses et d'étudiants, a ajouté le ministre, soulignant les efforts déployés à cet effet en vue de résoudre certaines difficultés relevées dans la mise en œuvre de cet accord, à l'instar de «la hausse des taxes pour les étudiants algériens désirant poursuivre leurs études dans ce pays, pouvant atteindre parfois 60.000 dollars par an».

Les deux parties ont évoqué, dans le même contexte, l'encouragement de la formation en langue anglaise ; l'Algérie «connaît un déficit en enseignants de cette matière tant au niveau universitaire que secondaire». Il a été décidé, dans ce cadre, l'envoi d'un groupe d'enseignants américains en vue d'assurer une forma-

tion et un encadrement supérieur dans les universités algériennes pour des durées limitées», a indiqué M. Hadjar. Il a également été question de l'aide à l'insertion des diplômés des universités dans le marché du travail, un domaine où les Etats-Unis sont un pays pionnier.

Par ailleurs, le responsable américain a salué le niveau atteint par la coopération bilatérale dans les domaines de l'Education et l'enseignement notamment l'échange d'étudiants, une autre manière de «consolider davantage les relations entre l'Algérie et les Etats-Unis notamment les jeunes des deux pays». Il a souligné l'existence de plusieurs projets sur lesquels les deux parties œuvrent à leur réalisation durant les prochains mois.

M. B.

RENTÉE UNIVERSITAIRE

Plus de 81%
des nouveaux bacheliers
ont confirmé
leurs préinscriptions

LE TAUX des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs préinscriptions au niveau des universités a atteint jusqu'à dimanche à 4h30 un taux de 81,34%, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Tahar Hadjar. Le ministre a affirmé que le nombre des nouveaux bacheliers ayant confirmé leurs choix au niveau des universités, jusqu'à dimanche à 4h30, s'élève à 262 880 étudiants, soit 81,34%. Selon M. Hadjar, c'est un «taux raisonnable», sachant que l'opération de confirmation définitive des vœux sera clôturée aujourd'hui à minuit. Certains étudiants préfèrent attendre les dernières minutes pour confirmer définitivement leurs vœux en raison de leur hésitation concernant les choix, a ajouté le ministre. A partir d'hier, il a été procédé au traitement des demandes; une opération qui limitera les moyennes d'admission, a ajouté M. Hadjar, précisant que son département «n'a rien à voir avec cette question (celle des moyennes)». Outre cette opération, d'autres facteurs entrent en considération pour limiter les moyennes permettant l'accès à une spécialité donnée, dont le choix exprimé par l'étudiant, la moyenne obtenue au baccalauréat, la disponibilité des places pédagogiques ainsi que le facteur géographique. **M. D.**

Batna ● Plus de 6 500 nouvelles places pédagogiques seront réceptionnées à l'université de Batna dès la prochaine rentrée, a affirmé, hier dimanche, le chef de l'exécutif local. Ces nouvelles places permettront, tout en renforçant les structures déjà existantes des universités Batna 1 et 2, d'améliorer les conditions pédagogiques des étudiants, notamment ceux des facultés de médecine, de technologie et de droit, a précisé Mohamed Salamani, en marge de la visite d'inspection de plusieurs projets au chef-lieu de wilaya et dans la commune de Fesdis. Outre la réception de deux résidences de 1000 lits chacune, au centre universitaire de Barika et au pôle universitaire de Fesdis, plus de 140 logements, dont 10 à Barika, seront attribués aux enseignants des universités Batna 1 et 2, a encore indiqué le wali.

ALGÉRIE-USA

Pour des relations économiques plus profondes

Le secrétaire d'Etat adjoint américain, Antony Blinken, a affirmé, hier, à Alger que son pays souhaitait "approfondir" les relations économiques avec l'Algérie, estimant que le programme de diversification économique est une "bonne voie à suivre". "Nous avons déjà un partenariat très important au niveau des questions sécuritaires, mais nous voulons également approfondir nos relations dans les secteurs économique, financier ainsi que dans les échanges commerciaux", a déclaré M. Blinken à la presse à l'issue de son entretien avec le ministre des Finances, Hadji Babaammi.

Dans ce sens, le numéro deux de la diplomatie américaine a indiqué que l'entretien qu'il a eu avec M. Babaammi sur les questions économiques et financières était "très intéressant" pour le développement de la coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis, ajoutant que "les domaines dans lesquels nous pouvons travailler ensemble ont également été discutés".

Pour sa part, le ministre des Finances a avancé que dans le cadre du nouveau programme de croissance économique du pays, "il y aura des possibilités de coopération importantes entre l'Algérie et les Etats-Unis".

Il a aussi qualifié son entretien avec M. Blinken d'une occasion "très intéressante" pour l'examen des possibilités de renforcement de la coopération dans les domaines économique et financier entre les deux pays.

Pour rappel, les échanges commerciaux entre l'Algérie et les Etats-Unis se sont élevés à 4,6 milliards de dollars en 2015, composés de 1,9 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 2,7 milliards de dollars d'exportations américaines, soit un déficit commercial de 800 millions de dollars en défaveur de l'Algérie.

COOPÉRATION SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar a affirmé pour sa part que l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique œuvrent actuellement à renouveler l'accord de coopération scientifique et technologique qui les lie et qui englobe plusieurs domaines de coopération dont l'échange d'étudiants.

M. Hadjar a précisé, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, que la rencontre a porté sur les domaines de coopération bilatérale notamment l'enseignement et les technologies, rappelant les accords de coopération existants entre l'Algérie et les Etats-Unis d'Amérique, dont "l'accord de coopération scientifique et technologique", qui vient d'expirer, et que le groupe de travail bilatéral œuvre à renouveler".

Cet accord englobe un nombre de points dont l'échange de bourses et d'étudiants, a ajouté la ministre, soulignant les efforts déployés à cet effet en vue de résoudre certaines difficultés relevées dans la mise en œuvre de cet accord, à l'instar de "la hausse des taxes pour les étudiants algériens désirant poursuivre leurs études dans ce pays, pouvant attein-

dre parfois 60.000 dollars par an".

Les deux parties ont évoqué, dans le même contexte, l'encouragement de la formation en langue anglaise, l'Algérie "connaît un déficit en enseignants de cette matière tant au niveau universitaire que secondaire".

Il a été décidé, dans ce cadre, l'envoi d'un groupe d'enseignants américains en vue d'assurer une formation et un encadrement supérieur dans les universités algériennes pour des durées limitées", a indiqué M. Hadjar.

Il a également été question de l'aide à l'insertion des diplômés des universités dans le marché du travail, un domaine où les Etats-Unis est un pays pionnier.

Par ailleurs, le responsable américain a salué le niveau atteint par la coopération bilatérale dans les domaines de l'Education et l'enseignement notamment l'échange d'étudiants, une autre manière de "consolider davantage les relations entre l'Algérie et les Etats Unis notamment les jeunes des deux pays".

Il a souligné l'existence de plusieurs projets sur lesquels les deux parties œuvrent à leur réalisation durant les prochains mois.

Ahmed L.

RÉFORME DU BACCALAURÉAT

Le rapport remis aujourd'hui au Premier ministre

- Le rapport de la commission chargée de la réforme du baccalauréat ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté de l'éducation. Certains syndicats émettent des réserves alors que d'autres s'opposent carrément au contenu.

Le ministère de l'Éducation nationale remettra, aujourd'hui, aux services du Premier ministre, son rapport final concernant le dossier de réforme du baccalauréat, indique une source proche de cette institution. Ce rapport représente le résultat du travail de la commission chargée, au début de l'année scolaire, de collecter les propositions (par le biais de représentants) des enseignants, parents d'élèves et experts relatives aux changements à opérer concernant cet examen dont le caractère «généraliste» a été jugé préjudiciable pour l'orientation universitaire des élèves. Les propositions de cette commission, ayant trait notamment à la réduction de

la durée de l'examen et à l'organisation d'une session anticipée pour les matières secondaires, ont été enrichies, faut-il le souligner, par d'autres recommandations d'experts du secteur universitaire. Abdelhafid Aourag, directeur général de la recherche au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a préconisé, dans le cadre du réaménagement du baccalauréat, de revoir certains aspects de l'enseignement secondaire. L'atelier organisé entre les deux ministères sur ce dossier a été d'ailleurs l'occasion pour ce responsable de proposer d'enseigner les matières scientifiques en français, comme solution au problème d'échec enregist-

tré en première année universitaire dans des spécialités scientifiques. Un taux d'échec de 60% à ce palier des études doit interpeller sur le choix de la langue d'enseignement de ces matières, dispensées en langues étrangères à l'université. A souligner qu'un consensus a été obtenu sur la réduction de la durée de l'examen de six à trois jours avec une évaluation annuelle des matières optionnelles. Le département de Nouria Benghebrat est confronté à une divergence dans la définition des matières secondaires qui figureront parmi les optionnelles, dont les sciences islamiques. L'Union nationale des personnels de l'éducation et de la

formation (Unpef), entre autres formations ayant exprimé leurs réserves, s'oppose à ce choix et préconise de reporter l'application de cette réforme. Ce syndicat défend le maintien de ces matières de «l'identité», à savoir les sciences islamiques, tamazight et l'histoire dans le calendrier de l'examen. Plusieurs syndicats plaidant pour «un bac spécialisé» voient en cette divergence une «politisation» du baccalauréat, «dont la réforme est à chaque fois reportée faute de débat de spécialistes», comme l'a commenté Boualem Amoura du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef).
Fatima Aït Khaldoun-Arab

MAGISTRATURE

Tayeb Louh rappelle aux juges le respect de l'obligation de réserve

L'indépendance de la justice, la responsabilité et les devoirs du juge ont été au centre du long discours du ministre de la Justice et garde des Sceaux, Tayeb Louh, lors de la cérémonie de sortie de la 24^e promotion d'élèves magistrats. Dans son allocution, il a insisté sur «les principes qui doivent guider leur comportement dans l'exercice de l'application équitable de la loi», ô combien difficile par les temps qui courent. Il rappelle aux jeunes juges ce qu'il n'a jamais cessé de répéter à propos «des obligations inhérentes à la préservation de l'honneur et de l'intégrité de leur profession à travers le respect de l'obligation de réserve et le désintéressement de toute influence», parce que, pour lui, «le magistrat est un modèle à suivre, un exemple». Il évoque les derniers amendements apportés à la Constitution qui, selon lui, «renforcent la protection du magistrat de toute pression, intervention ou manœuvre» et souligne que «le juge ne doit nullement prêter attention aux tentatives et influences qui visent sa crédibilité, même si elles émanent sous formes de droit d'opinion ou de liberté d'expression». Le ministre rend

hommage à «la conscience des magistrats qui n'ont cessé, en toute circonstance, de préserver l'autorité et la dignité du corps de la magistrature et contribuer à l'instauration d'une justice de qualité garantissant les droits et protégeant les libertés». Pour Tayeb Louh, la responsabilité des magistrats consiste qui «à assurer une saine application de la loi est une mission noble, lourde et pénible en même temps». Il leur rappelle leur devoir de se conformer aux «obligations et qualités consacrées par le statut de la magistrature, à l'éthique qui dicte les principes d'un comportement neutre et intègre». Mieux encore, pour le ministre de la Justice, «un pouvoir judiciaire fort est le garant d'une justice équitable, une justice à la hauteur des aspirations du justiciable, en position de faiblesse, d'accéder normalement à son droit, et ne laissant point à la personne forte la possibilité de prétendre à un droit indu (...). La jouissance des magistrats des droits consacrés et protégés par la loi ne doit s'exercer que dans un cadre à même de préserver l'autorité du poste, l'honneur de la fonction ainsi que l'intégrité et

l'indépendance de la magistrature». Pour le ministre, «l'indépendance judiciaire se matérialise, avant tout, par l'indépendance effective du juge et le degré de l'application de la loi». Elle se concrétisera, dit-il, «par l'acquisition des connaissances scientifiques et pratiques, adaptées aux règles de la pratique réelle de la profession, permettant ainsi au magistrat d'être indépendant, n'obéissant qu'à sa conscience et à la loi». Le ministre s'exprimait devant un parterre d'élèves magistrats et de magistrats, mais aussi de membres du gouvernement, les ministres de l'Intérieur, de l'Enseignement supérieur, de l'Habitat et de la Solidarité. Parmi les invités, il est à noter la présence énigmatique du patron de la Gendarmerie nationale, du directeur de la justice militaire, mais aussi du directeur général des Douanes, d'un divisionnaire représentant de la Sûreté nationale et d'un cadre de la Protection civile, qui ont pris part à la remise des prix aux meilleurs élèves parmi les 453 qui composent la promotion, baptisée du nom du défunt ministre de la Justice, Mohamed Teguija.
Salima Tlemçani

AHMED CHAÂLAL. *Recteur de l'université ALi Lounici d'El Affroun (Blida 2)*

«Du nouveau pour la prochaine rentrée»

A El Affroun, à l'université Ali Lounici (Blida 2), un travail de fourmi est en train de se faire pour que la rentrée universitaire 2016/2017 se passe dans les meilleures conditions. Des effectifs humains et des moyens matériels colossaux ont été mobilisés. Pour avoir plus de détails et mieux informer les nouveaux bacheliers, nous nous sommes rapprochés de Ahmed Chaâlal, qui s'est prêté au jeu des questions/réponses et a fait preuve d'une disponibilité tout à son honneur.

C'est la période des inscriptions pour les nouveaux bacheliers, comment l'avez-vous préparée ?

La campagne des inscriptions a commencé le 17/07 et s'étalera jusqu'au 09/08/2016. Elle s'effectuera sans discontinuité vu le nombre important des nouveaux bacheliers (environ 8000 !) que l'université Ali Lounici va recevoir, cette année. Pour réussir ce challenge, nous avons mobilisé 120 personnes (personnels enseignant et administratif, ingénieurs en informatique et techniciens supérieurs). Quatre amphithéâtres dotés de tous les moyens matériels ont été réservés à cette opération. Nous avons prévu aussi pour les étudiants handicapés, durant les inscriptions, un espace spécial comportant toutes les commodités pratiques.

L'accès à l'université d'El Affroun n'est pas aisé, en cette période de «creux de la vague» où le transport universitaire n'est pas assuré, surtout pour les nouveaux bacheliers qui ne sont pas habitués à cet itinéraire... Des navettes temporaires ont été créées entre Soumaâ et l'université Ali Lounici et entre la gare ferroviaire d'El Affroun et l'université Blida 2, pendant toute la période des préinscriptions et ins-

criptions, pour faciliter le déplacement aux nouveaux étudiants. En plus, pour leur éviter les déplacements inutiles entre la ville et l'université, les nouveaux bacheliers pourront s'acquitter de leurs droits d'inscription au niveau du bureau de poste du campus universitaire dont le personnel sera renforcé pour permettre à cette opération de se dérouler dans de bonnes conditions.

8000 nouveaux étudiants en plus des anciens, l'université pourra-t-elle satisfaire tout ce beau monde ?

L'université Ali Lounici a entamé le recrutement de 52 enseignants, notamment dans les disciplines déficientes telles que l'anglais, le français, l'italien, les sciences de l'information, l'histoire, l'archéologie, la comptabilité et l'économie. Ces enseignants seront opérationnels dès la prochaine rentrée universitaire. Par ailleurs, une opération de recrutement du personnel administratif manquant est en cours.

Du nouveau pour cette rentrée universitaire 2016/2017 ?

Oui, sur le plan des infrastructures, l'université réceptionnera un auditorium d'une capacité de 600 places, un centre audiovisuel, un centre d'enseignement intensif des langues. La faculté de droit

et des sciences politiques assurera deux masters intitulés «Collectivités locales» et «Relations internationales». La faculté des lettres et langues hébergera un master en «Traduction», dans le département d'anglais ; la faculté des sciences humaines introduira deux masters intitulés «Mass média et société» et «Bibliothèque et technologie de l'information», enfin, la faculté des sciences économiques et de gestion assurera un master professionnel en «Contrôle de gestion».

Un mot, pour conclure...

Je m'adresse aux 8000 nouveaux étudiants que nous allons accueillir. L'université de Blida 2 est un tremplin pour la réussite. Avec les multiples conventions que nous avons signées, cette année, avec les différents secteurs, l'étudiant choisira, de façon consciente, son cursus en fonction des besoins des entreprises qui offrent des postes de travail. Pour les rassurer sur leur avenir, je leur dirais que plus de 80% des étudiants titulaires d'une licence pourront poursuivre leurs études en master. Leur voie est donc toute tracée. Je leur souhaite beaucoup de succès.

Mohammed Rahmani